

COMMUNIQUE DE PRESSE

Occupation illicite de terrains par les gens du voyage

Ambilly, le 31 mai 2023

Le week-end dernier, 62 caravanes appartenant aux gens du voyage se sont installées sur la commune d'Ambilly. Ni les barrières, ni les blocs béton interdisant les accès n'ont été d'une quelconque efficacité.

Trois terrains sont occupés. Le premier appartient à la SNCF, le second est le parking provisoire de l'IFSI rue de la Fraternité, le troisième est le terrain communal situé rue Ravier. Ainsi, la mairie d'Ambilly et Annemasse Agglo coopèrent pour lancer ensemble les procédures administratives auprès des services de l'État compétents, demandant la libération des terrains occupés illégalement.

Mardi 30 mai, les services municipaux d'Ambilly, accompagnés du maire de la commune Guillaume Mathelier, se sont rendus sur les sites afin de rencontrer les occupants. Les priorités ont été réaffirmées à chacun pour assurer l'ordre public et la bonne gestion des déchets souvent sources de crispation.

« Je tiens à rassurer les Ambilliennes et Ambilliens. L'équipe municipale est à l'écoute de leurs inquiétudes et soucieuse de régler les problématiques qui peuvent perturber leurs vies quotidiennes. Je souhaite libérer ces campements illicites et lance toutes les procédures nécessaires, même si dans ces cas, les maires ne sont que des acteurs ne disposant que de peu de moyens réels », exprime le maire d'Ambilly.

Pour toute problématique éventuellement rencontrée, la population est invitée à contacter les services de la mairie au 04 50 38 05 26.